



Formation TARDOC  
pour cardiologues  
22 avril 2026

Novartis Pharma Schweiz AG  
Surstoffi 14  
CH – 6343 Rotkreuz

Patricia Brönnimann  
Product and Solutions Partner  
079 572 22 92  
patricia.broennimann@novartis.com

Lausanne, le 23 mars 2026

## Invitation : «Formation spécifique au domaine TARDOC & forfaits ambulatoires»

**22 avril 2026, 18h30 à 20h00**  
**Hôtel Aquatis, Rte de Berne 148, 1010 Lausanne**

Chère Doctoresse, Cher Docteur,

Le 1er janvier 2026, le système tarifaire TARMED a été remplacé par le nouveau catalogue tarifaire individuel TARDOC ainsi que par des forfaits ambulatoires. Cette réforme vise à permettre une facturation plus moderne et efficace, mais elle apporte également son lot de défis. Nous souhaitons vous accompagner au mieux dans cette transition. Grâce à une mise en œuvre efficace, il est possible d'éviter une administration inutile et de maintenir le focus sur la prise en charge des patients.

**Notre expert vous informera des nouvelles réglementations et vous accompagnera dans l'application concrète de la facturation des prestations ambulatoires.**

**Les points suivants seront abordés :**

- Le spectre des prestations de votre domaine spécialisé
- Des exemples de facturation concernant des examens et traitements typiques
- Les règles et définitions
- Les questions des participants

Le cours aura lieu le **mercredi 22 avril 2026 de 18h30 à 20h00**  
à l'hôtel Aquatis, Rte de Berne 148, 1010 Lausanne.

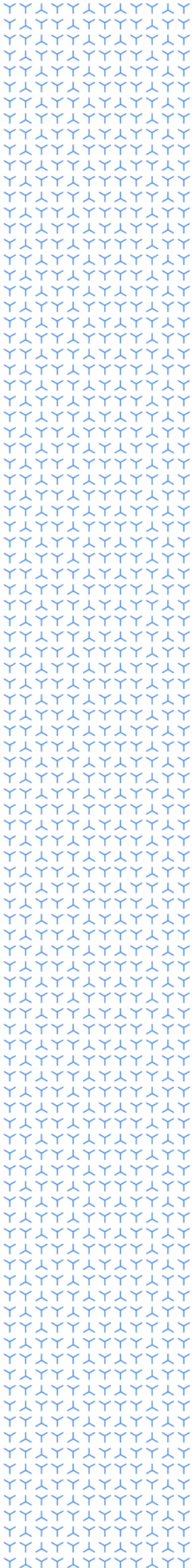
Une participation aux frais de **90 CHF** (hors TVA) par personne sera appliquée.  
Nous serions ravis de recevoir votre inscription **avant le 8 avril** via le formulaire ci-dessous.

Meilleures salutations.

Novartis Pharma Schweiz AG

Patricia Brönnimann  
Product and Solutions Partner

Sandra Bergmann  
Commercial Lead



# Formulaire d'inscription

Formation TARDOC pour cardiologues, 22 avril 2026

Nom Prénom: .....

Adresse : .....  
.....  
.....

**La facturation de la participation aux frais sera effectuée à l'adresse mentionnée ci-dessus.**

Je participerai volontiers à la formation.

Adresse email  
du participant: .....

Question spécifique à préparer pour l'orateur:

.....  
.....  
.....  
.....

Ici, je confirme mon inscription définitive et **contraignante**, ainsi qu'avoir pris connaissance des conditions de participation et les avoir comprises:

.....  
Lieu/ date Signature

S.v.p., à renvoyer à l'adresse mail ci-dessous **avant le 8 avril 2026 midi:**

**patricia.broennimann@novartis.com**



# Conditions de participation

Novartis Pharma Schweiz AG (Novartis) demande une contribution personnelle pour répondre aux exigences légales de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh), respectivement à l'ordonnance sur l'intégrité et la transparence dans le domaine des produits thérapeutiques (OIPTh). Votre montant de contribution personnelle s'élève à 90 CHF (hors TVA).

Des dépenses personnelles additionnelles ou d'annulation sont entièrement à votre charge.

**Novartis n'est pas responsable du voyage d'un participant en particulier. Le voyage est à organiser et à payer personnellement.**

Nous désirons vous rendre attentif que votre inscription est **contraignante** et que des frais éventuels pour des changements de réservation ou d'annulation seront totalement à votre charge. Si, à cet égard, n'importe quel problème devait survenir, nous prions de nous en informer rapidement.

Dans le cas éventuel d'un nombre de participants inférieur à 11, nous nous réservons le droit d'annuler le cours.